© Drogues Info Service - 7 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Détection cannabis

Par Profil supprimé Postée le 11/06/2012 08:33

Bonjour et merci des vos réponse,

Voila je fumais environ 2 joints par jour et plus les soirs de fêtes. Il y a environ 3 semaines je me suis fais contrôler au volant avec un taux de thc de 5.5 ng/ml et je sais pas du tout ce que cela représente. Dans tous les cas j'ai pris une grande gifle qui m'a fait réaliser que j'avais été trop loin. Sur le coup j'ai pensé que je n'avais pas de chance et maintenant je réalise avec le recul qu'au contraire j'ai eu de la chance de me faire attraper lors d'un simple contrôle et non lors d'un accident. Ceci m'a fait arrêter de fumer du jour au lendemain alors qu'auparavant j'avais essayer d'arrêter plusieurs fois . Comme quoi tout est dans la tête. J'attend une convocation au tribunal pour ma sanction. Et je voudrais bien connaître un moyen ou un laboratoire qui me ferai passer des test avant celui du tribunal, (Obligation de faire un test pour récupérer son permis) afin de mettre les chances de mon cotés pour montrer au juge mon arrêt de consommation sur le mois de juin. De plus est'il possible de se procurer des test de dépistage urinaire dans le commerce ? urinaire car c'est la détection qui sera la plus longue. Peut on vous en acheter ? Ayant été un gros fumeur, est ce que un mois après il y aura encore des traces de Thc dans mes urines ? En vous remerciant de vos réponses.

Cordialement

Mise en ligne le 11/06/2012

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre arrêt du cannabis.

Concernant le dépistage, vous pouvez demander à n'importe quel laboratoire d'analyse de faire une recherche de THC dans vos urines. Nous vous conseillons de vous rendre au préalable chez votre médecin afin d'avoir une prescription médicale.

Vous pouvez également acheter sur Internet des bandelettes qui permettent de dépister le cannabis dans les urines. Sachez toutefois que ces tests ne sont pas aussi fiables que ceux réalisés en laboratoire.

Par ailleurs, la durée de positivité du cannabis dans les urines est très variable selon la consommation. Elle peut aller jusqu'à 77 jours pour un usage régulier. Le seul moyen de savoir est donc de vous faire dépister.

Enfin, pour votre information, sachez que les seuils retenus de positivité sont de 50 ng / ml dans les urines et

Vous souhaitant une bonne conitnuation,
Cordialement.

de 1 ng/ml pour le sang.